

LES MOULINS DU CHÂTEAU

Les moulins sont attestés en 1407, mais il est fort possible qu'ils existaient avant cette date. Au XVI^e siècle, ce site, exclusivement hydraulique, situé à la confluence de la Sèvre nantaise et de la Moine, comprenait quatre moulins, répartis par paire sur chaque rive, reliés par une chaussée empierrée. Ils assuraient aux seigneurs de Clisson une part importante de leurs revenus. Au XVIII^e siècle et jusqu'à la Révolution, les moulins fariniers des rives droite et gauche appartiennent au sieur Decaux du Hallay, négociant nantais, membre du Conseil du Commerce.

Rive droite : les moulins fariniers, à deux voies d'eau, produisent de la farine de seigle. En 1757, le sieur Decaux du Hallay afferme pour 1 000 livres les moulins à Antoine Forget, meunier. Les installations subissent l'inondation catastrophique de 1770. Ils sont restaurés mais sont incendiés en 1793, lors des troubles révolutionnaires.

1805 : ils sont saisis comme biens nationaux au préjudice du Prince de Condé, successeur du Prince de Soubise et vendus par adjudication à Claude-Antoine Marsson, consul de France. Restés en l'état, ils sont mis en vente en 1812.

1817 : les moulins ruinés et sans être réhabilités sont vendus à François-Frédéric Lemot. Celui-ci les revend à la fin de la même année, au meunier Pierre Housset qui garde, pour l'exploiter, le site de la rive gauche. Pierre Housset est alors propriétaire de la chaussée et des moulins des deux rives.

1818 à 1826 : il afferme un moulin de la rive droite au nantais Julien Durand, fabricant de « *gros papiers gris* » ou « *papier à enveloppes* »¹. L'industrie papetière durera peu de temps.

1826 : Pierre Housset afferme l'usage de la chaussée et, en rive droite, le terrain du moulin sur lequel se trouve un moulin farinier à deux nantais : Jean-Baptiste Lenoir (tanneur) et Joseph Armansin (mécanicien). Le bail stipule que « *les fermiers sont libres d'en faire l'usage que bon leur semblera* ». Les deux associés vont construire une filature de coton d'Amérique utilisant la force hydraulique des deux voies d'eau de l'ancien moulin. L'architecture des bâtiments est à l'italienne. En 1830, Jean-Baptiste Lenoir se retrouve seul à la tête de l'entreprise.

1836 : endetté, J.B Lenoir vend sa filature et quelques biens immobiliers au baron Marie-Antoine d'Yvoley. Ce dernier confie l'usine, en location, à J.B Lenoir qui conserve la direction de l'établissement. En novembre 1836, une inondation endommage les machines à laine.

1840 : rachat de la filature par J.B Lenoir, suite au décès du baron d'Yvoley en 1839.

1847 : construction d'une seconde filature. Production de filés de coton et de futaines.

¹ Gros papiers gris : ancêtre du papier d'emballage dont le débouché était les raffineries de sucre de Nantes (Raymond).

1851 : un incendie ravage la maison d'habitation, les filatures et détruit tout le stock de production. J.B Lenoir se trouve alors dans une situation financière catastrophique, les créanciers sont nombreux et les assureurs font preuve de mauvaise volonté pour le versement des indemnités. Jean-Baptiste Lenoir décède à Nantes en 1854, sans être parvenu, malgré tous ses efforts, à sauver son entreprise. En raison des créances, ses héritiers renoncent à la succession.

1856 : le terrain avait été loué en 1826 pour 30 ans. A l'expiration du bail, les propriétaires, Félix Housset et sa mère Marie Martineau peuvent disposer des lieux comme bon leur semble (terrain et ruines de la filature). Ils font construire une nouvelle filature sur un plan rectangulaire avec quatre étages à sept travées dans la longueur. La production repart vers 1860 et se spécialise dans la laine à façon pour les artisans tisserands de la région.

v.1890-1917 : la filature de laine et coton, propriété des Frères Cassard & Cie, est reprise par Maurice Richard, associé à Louis Mérand. En 1895, son fils Georges Richard et son gendre M. Chupin lui succèdent.

1918 : Georges Richard aménage en sous-sol des métiers à tisser qui fonctionneront jusqu'en 1960. Ils produisent une étoffe de laine chaude et légère (flanelle). Georges Richard s'associe avec le filateur Armand Delaroche.

1927-1990 : Pierre Delaroche son fils prend la direction de l'établissement et le modernise. Le 14 juillet 1928, nouvel incendie du bâtiment. Les deux derniers étages sont démolis et remplacés par un seul (architectes Coutan et Robida). L'activité se poursuivra jusqu'en 1990.

2009 : l'ancienne filature est réhabilitée en établissement hôtelier (Villa Saint Antoine).

Rive gauche : le moulin à froment du château possède deux voies d'eau. Imbriqué dans les structures défensives du château, ce moulin est enclos, ainsi que sa cour, par des murs de plus de 6 mètres de hauteur, cour traversée dans toute sa longueur par un passage fermé de trois portes successives (détruites en 1840 pour élargir la voie).

1818-1819 : l'éperon du moulin, contribuant régulièrement à l'élévation des eaux et à l'inondation du bas-quartier de la Vallée situé sur la rive droite, est démoli par le meunier Pierre Housset.

Fin XIX^e-début XX^e s. : Les bâtiments de la minoterie, surélevés, servent d'entrepôt aux propriétaires de la filature établie en rive droite. Fin 1910, les quatre associés d'une société (Poëlane, Nerrière, Richard, Delaroche) souhaitent faire édifier une teinturerie. Deux projets sont élaborés :

- construction d'un bâtiment sur pilotis à l'emplacement de l'ancien éperon du moulin,
- ou arasement total de l'ancien moulin à la place duquel sera édifiés les futurs locaux de la teinturerie.

Le second projet sera adopté. Georges Richard et Armand Delaroche font construire un grand atelier pour les apprêts et la teinture.

1998 : l'ancienne teinturerie délaissée est rasée pour l'aménagement du Square Mathurin Crucy.

La chaussée est constituée de maçonnerie et de blocs de rochers. Son implantation est transversale, légèrement courbe. Avant les travaux de rénovation on observait dans la chaussée, en rive gauche, une petite écluse équipée de quatre vannes de décharge. En 2007, des travaux de rénovation ont été entrepris par le Syndicat Sèvre Aval Maine et Affluents

(SEVRAVAL) pour sauvegarder le barrage : démolition du cadre en béton des vannes, stabilisation des fondations, rejointoiement des blocs, restauration des passages voûtés sous la place Mathurin Crucy et mise en place de nouvelles vannes de décharge, création d'une passe à poissons.

Des aménagements spécifiques favorisent la pratique du canoë kayak avec : la création d'une passe à canoë kayak à l'emplacement des 4 nouvelles vannes, la création d'une remontée en pierre et rondins pour les bateaux, la pose d'un ponton en rive gauche, l'installation d'une passerelle entre la rampe et le ponton pour la pratique de cette activité par les personnes à mobilité réduite.